

STAGE 31 Août et 1 er Septembre 2018 Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-Mail :

Cochez le ou les cours choisis :

Vendredi 31 Août :	Samedi 1 er Septembre :
Contempo deb / inter : 15 h 30 – 17 h 00	Stretching : 10 h 30 – 11 h 30
Contemporain avancé : 17 h 15 – 18 h 45	Contempo deb / inter : 13 h 15 – 14 h 45
Modern Jazz : 19 h 00 – 20 h 30	Contemporain avancé : 15 h 00 – 16 h 30
	Modern Jazz : 16 h 45 – 18 h 15

Coût du stage :€

Adhésion stage :€

Pour Valider votre inscription joignez à ce bulletin 20 € d'arrhes

Reste à payer : coût de stage – 20€ =€

Autorisation parentale (pour les moins de 18 ans) et règlement :

Je soussigné(e).....autorise mon enfant.....
à participer au stage des 31 Août et 1 er Septembre organisé par L'Association Noun, et
accepte le règlement du stage**

Fait à..... Le :

Signature :

Retournez votre inscription (bulletin complété et signé + 20 euros d'arrhes à l'ordre de « association Noun ») avant le 25 Août 2018 à l'adresse suivante Noun, 7, rue Joseph Vidal 34 000 Montpellier. (les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée, attention le nombre de places est limité)

Stage de Pré-rentrée

31 Août - 1 Septembre 2018

Danse Contemporaine
Modern'Jazz
Stretching



Sylvie Klinger



06.52.51.46.16 association.noun@gmail.com
<http://noundanse.wix.com/noun>

Sylvie Klinger :

Professeure de danse Diplômée d'Etat en Contemporain et Jazz, danseuse (Cie contraste, Barthès et Cie, La ligne folle, KD danse, Cie Damien Launès, Irène K ...) et chorégraphe (Collectif Momentum, Cie Olaf LinĚsky et Syppox Théâtre). Elle pratique le contact improvisation depuis 2007.

Lieu : "La salle", 4 bis rue Chaptal, Montpellier

Tarifs :

2 cours : 32 euros

3 cours : 45 euros

4 cours : 58 euros

6 cours : 70 euros

Cours de danse unité : 20 euros

Cours de stretching unité : 10 euros

+ 5 euros pour les non adhérent.e.s à l'association Noun

Règlement :

** Règlement du stage : l'organisation se réserve le droit de changer la programmation du stage. Tout stage commencé est dû et aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif.

L'association n'est pas responsable des élèves mineurs en dehors des heures de cours suivis par l'élève, Les mineurs doivent avoir une autorisation de leurs parents ou de leurs tuteurs, l'association Noun se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrites à des fins de communication sur tout support que ce soit.



NOUN

06.52.51.46.16 association.noun@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique